



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : DiSI-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

**Comité hygiène et sécurité du 04 mars 2014
projet de déménagement de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé
sur le site de l'Eraudière**

**Nouvelle idée sortie du chapeau :
déménager la CID à Marsauderies, et la DiSI au Kansas ?**

En complément de la déclaration liminaire intersyndicale, la CGT a lu la déclaration suivante :

Nous voici donc, durant les congés scolaires, réunis pour le comité d'hygiène et de sécurité – conditions de travail, après la tenue vendredi après-midi du troisième groupe de travail destiné à étudier l'opportunité d'un déménagement au Kansas. **Groupe de travail décidé dans l'urgence**, avec des documents envoyés à la dernière minute, car pour la direction, il faut faire vite, et boucler le dossier. Quitte à envoyer des documents préparatoires la veille du groupe de travail – voire le jour de la réunion – voire pas du tout - quitte à ce que les plans qui nous sont envoyés, rédigés à la va-vite, soient truffés d'erreurs : pas de local syndical prévu, maintien du service de développement pour l'Etranger qui disparaîtra au 1er septembre, et pas moins de 7 places pour le RHB qui ne devrait comprendre que deux à trois agents, et 11 places pour 15 agents prévus pour les collègues du développement RSP.

Nous le répétons encore une fois, notre présence aux différents groupes de travail n'a constitué en aucun cas un blanc-seing donné à la direction sur son projet de déménagement. Les agents se sont exprimés contre le déménagement, nous soutenons leur refus.

Lors de la visite du site, nos représentants au CHS-CT et nos collègues de l'ESI ont pu constater les difficultés de stationnement, le caractère sonore de l'établissement, et que celui-ci n'est a priori pas adapté au déchargement et au stockage du matériel informatique. Lors du dernier comité technique, M. Bellanger a indiqué que le matériel serait finalement stocké sur les sites de Cambronnet et de Versailles.

Qu'en sera-t-il finalement ? Stockage au Kansas ou dans les ex-directions ? Y compris pour les matériels à destination des centres hors Nantes ? Lors du dernier groupe de travail consacré au projet de déménagement, la question de la faisabilité technique de la réception de matériel informatique à l'Eraudière a été posée. Elle n'aura pas de réponse aujourd'hui ; qu'importe, il faut faire vite, nous voterons quand même ! Quel respect du dialogue social !

Le questionnaire envoyé aux agents, et que la CGT a critiqué pour son aspect partial, au moins dans sa partie littérale, confirmera certainement ce que les collègues nous ont dit : ce déménagement serait source d'une dégradation de leur vie personnelle et professionnelle. Et qui pourrait penser qu'ajouter une demi-heure de trajet chaque matin et chaque soir aux collègues n'aura pas d'impact sur leur vie professionnelle ?

La question du double loyer payé par l'Etat pendant une durée indéterminée, demeure.

On l'a déjà dit : certes, des améliorations ont été apportées par rapport au projet initial ; **il n'empêche que le compte n'y est pas**. Alors, la CGT le répète aujourd'hui avec force à la Direction de la DiSI, mais

aussi, puisque finalement il semble que c'est lui qui prendra la décision, à M. Issarni : il faut savoir arrêter un mauvais projet. Abandonnez l'idée de ce déménagement coûteux pour l'Etat, négatif pour les conditions de vie personnelle et professionnelles des collègues, et justifié uniquement – la CGT l'affirme – pour préparer une fusion des ESI nantais.

Donnez-vous le temps de la concertation, notamment pour la fusion physique de la CID 44. S'il faut - et cela, seuls les collègues concernés pourront le dire - rapprocher physiquement la CID Cambronne, Versailles, Marsauderies, ou le SIL, du reste de l'assistance, faites-le, mais avec l'accord des collègues.

Un dernier mot : Dans l'hypothèse de l'abandon du projet du Kansas, on entend, ou croit parfois entendre, des bruits de délocalisation de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé dans des zones inaccessibles aux transports en commun, ou alors de regroupement de tous les agents de Nantes sur le site de Marsauderies. La CGT se basera bien sûr sur les informations officielles, mais que cela soit clair : les agents concernés rejettent le projet du déménagement Kansas. Ils rejetteront avec la même détermination tout autre projet qui ne serait pas plus acceptable à leurs yeux.

La CGT, aujourd'hui comme demain, reste à leurs côtés pour faire valoir leurs revendications.

En réponse aux organisations syndicales, le DiSI a affirmé qu'elles n'avaient « pas compris que le monde bouge » (sic). Il a rappelé l'impératif du déménagement et rappelé qu'on restait sur la commune de Nantes.

Il a informé qu'il rencontrerait les équipes de la CID 44 et qu'il restait ouvert à toute hypothèse **dans le cadre d'un déménagement au Kansas**. Il a indiqué que les matériels micro informatiques de la DRFIP seraient stockés ... dans les locaux de la DRFIP !

En particulier, devant l'évidence de l'inadaptation des locaux au travail de l'assistance, il a affirmé être ouvert aux réflexions, en particulier à l'hypothèse (qui devrait alors être acceptée par M. Issarni) d'une installation de la CID 44 sur le site de Marsauderies, ce qui impliquerait un déménagement de la DiSI sur le site du Kansas.

Dans cette hypothèse, pour la CGT, on assisterait à une préfiguration de la fusion des deux ESI nantais, avec de plus l'éloignement du RESI d'une partie de ses services.

Un nouveau CHS devrait avoir lieu d'ici quelques semaines, pour présenter les modifications du dossier qui pourront avoir été apportées.

Toutefois, la CGT a rappelé les arguments qui conduisent une très large majorité des agents concernés à rejeter le projet :

- l'augmentation du temps de transport des agents (48 minutes par jour en moyenne)
- l'accessibilité, notamment depuis la gare
- l'éloignement du restaurant administratif
- le coût pour l'Etat d'une location sur le long terme alors qu'une construction sera plus logique
- le double loyer qui sera versé par les services de la DGFIP pendant un temps indéterminé

Elle a souligné que le dossier était loin d'être prêt. L'absence de certains documents l'atteste.

La CGT a indiqué qu'avec ses grands pouvoirs de négociation qui ont fait leurs preuves à Rennes, M. Bellanger arriverait certainement à faire diminuer les loyers sur l'Île-de-Nantes.

Toutes les discussions ayant eu lieu avec les agents concernés à l'occasion des groupes de travail, les organisations syndicales n'ont pas souhaité rentrer plus dans le détail du projet.

La CGT, comme l'ensemble des organisations syndicales, a exprimé son avis négatif.

Les représentants de la CGT : Olivier Delemar, Yvic Kergroac'h (expert)